NEWS - Sénégal

LE BULLETIN MENSUEL, JUIN 2025

INTRODUCTION

En juin 2025, l'actualité sécuritaire du Sénégal a été marquée par une série d'incidents survenus dans plusieurs régions et touchant divers segments de la population. Selon les données recueillies par le Système National d'Alerte Précoce (NEWS) de WANEP-Sénégal, ***94 incidents*** ont été enregistrés dans plusieurs domaines sensibles tels que ***crimes organisés et extrémisme violent, démocratie et gouvernance, femmes, paix et sécurité ainsi que sécurité environnementale***. Bien que ce nombre soit en légère diminution par rapport au mois de ***mai 2025 (114 incidents),*** les répercussions demeurent toujours préoccupantes : ***61 morts, plus de 183 blessés et d'importants dégâts matériels.***

Le présent rapport vise à analyser les principaux incidents signalés par le système NEWS de WANEP et à formuler des recommandations stratégiques à l'attention des décideurs et parties prenantes, dans l'optique de favoriser des actions concrètes en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité nationale.

I. CRIMES ORGANISES ET EXTREMISME VIOLENT (COEV)

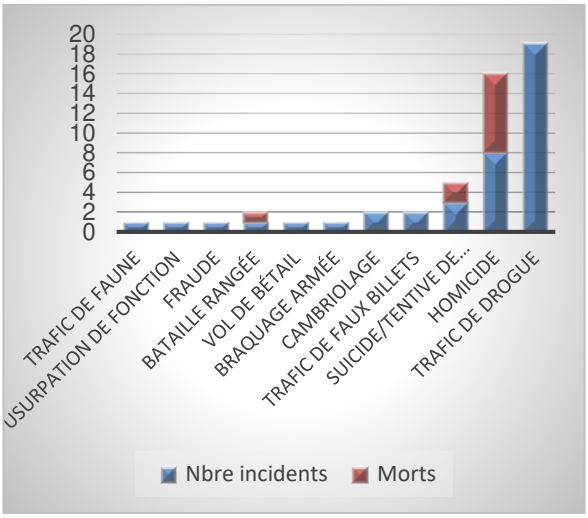

Dans le cadre de la thématique COEV, ***41 incidents*** ont été recensés au cours du mois de juin. La répartition des faits signalés est la suivante :

- **20 cas de trafic ou saisie de drogue,**
- **08 cas d'homicides,**
- **03 cas de suicides/Tentatives de suicide**
- **02 cas de trafic de faux billets,**
- **02 cas de cambriolage**
- **01 cas de braquage armée**
- **01 cas de vol de bétail**
- **01 cas de bataille rangée**
- **01 cas de fraude**
- **01 cas d'usurpation de fonction**

1.1. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, NEWS-Sénégal a recensé plusieurs opérations majeures ayant conduit à la saisie de diverses drogues dont ***environ 4 214 kg de chanvre indien, 650 comprimés d'ecstasy, du haschich et 488 képas de Kush***, une substance illicite en pleine expansion. Ces interventions ont été menées dans plusieurs régions du pays, notamment à ***Dakar (10 cas), Ziguinchor (4 cas), Thiès (3 cas), Kaolack, Kédougou et Tambacounda (1 cas chacun).*** Parmi les opérations les plus significatives figurent :

Le 1er juin, à Tambacounda, deux convoyeurs de drogue ont été interpellés lors d'un contrôle routier. Les agents du commissariat central ont saisi ***650 comprimés d'ecstasy*** en leur possession. Ils ont été placés en garde à vue pour détention et trafic de drogue.

Dans la nuit du 3 juin, vers 1h30, **l'**Unité de Lutte de Mbour**,** rattachée à la Brigade Régionale des Stupéfiants de Thiès **(OCRTIS =** Office Central de Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants**)**, a saisi ***140 kilogrammes de chanvre indien*** lors d'une opération de patrouille sur la plage de Mbaling (Thiès). La drogue, dissimulée au bord de la plage, semblait destinée à un futur convoyage, selon la Police nationale.

Le 22 juin, ***à Diamniadio (Dakar),*** la brigade de gendarmerie a démantelé un réseau de trafic de drogue de synthèse, interpellant trois individus, dont un trafiquant identifié comme un « baron local », selon un communiqué de la Gendarmerie nationale. L'opération a permis la saisie de 268 képas de Kush et de matériel de conditionnement (papier d'emballage et ciseaux).

Selon une information realtée ***le 25 juin***, une opération conjointe de l'armée, de la gendarmerie et des douanes a permis la saisie de près de ***4 tonnes de chanvre indien*** dans les îles Karone (Ziguinchor). Au total, 453 sacs ont été interceptés, pour une valeur estimée ***à 373 millions FCFA***.

La lutte contre le traffic de drogue reste un défi majeur à relever au Sénégal pour anticiper sur les conséquences fatales que ces types de drogue créent sur la santé mentale des consommateurs qui sont pour la plupart les jeunes. L'influence des pays voisins d'où proviennent ces drogues ne sont pas à négliger: Guinée Bisau, Sierra Léone, Libéria.

1.2. Parmi les autres faits marquants relevant de cette thématique figurent les homicides, avec huit (08) cas enregistrés dans les régions de Dakar (2 cas) , Thiès (2 cas), Ziguinchor (1 cas), Diourbel (1 cas) et Kaffrine (1 cas). À titre d'illustration, les cas suivants comptent parmi les plus significatifs :

Le 2 juin, un homicide présumé a été signalé à Témento, dans le département de Vélingara (Kolda). Un infirmier-chef de poste est accusé du meurtre d'un opérateur économique, dont le corps aurait été enterré dans la cour de son domicile. L'enquête révèle que la victime lui aurait remis 2 millions de FCFA pour l'achat de noix de cajou. Porté disparu depuis le 17 mai, l'opérateur s'était rendu au domicile du suspect pour récupérer sa commande. Le mis en cause a été interpellé par la gendarmerie et est poursuivi pour assassinat et abus de confiance.

Dans la soirée du jeudi 5 juin à Yeumbel (banlieue dakaroise) un jeune commercant et père de famille a été tué, à quelques mètres de son domicile. Alors qu'il rentrait du travail, il a été attaqué par trois agresseurs qui ont tenté de lui voler sa sacoche avant de le poignarder à plusieurs reprises. Transportée d'urgence à l'hôpital Dalal Jamm, la victime est décédée peu après son admission. La police de Yeumbeul-Comico, qui a ouvert une enquête, a interpellé deux suspects quelques jours après ce drame.

Le dimanche 8 juin, vers 21h, une altercation entre deux jeunes a viré au drame à Gueule-Tapée 2, à Guédiawaye (banlieue dakaroise). Un adolescent a été mortellement poignardé, dans ce qui s'apparente à un règlement de comptes : la victime avait auparavant porté plainte contre son agresseur, récemment libéré. En fuite depuis plusieurs jours, le suspect a finalement été interpellé avec l'aide de son père et placé en garde à vue au commissariat central de Guédiawaye.

Le jeudi 12 juin, dans le quartier Santhiaba à Ziguinchor, un garçon de 13 ans a été mortellement poignardé lors d'une altercation avec un autre mineur. La victime a succombé à ses blessures après son évacuation à l'hôpital régional. Les circonstances exactes du drame demeurent inconnues. Le suspect, en fuite, est activement recherché par les forces de l'ordre, qui ont ouvert une enquête.

Les homicides recensés au Sénégal en juin montrent des causes variées : conflits économiques, agressions, règlements de comptes et disputes familiales ou interpersonnelles, reflétant des tensions sociales et une hausse de la violence juvénile. Ces actes, souvent commis avec des armes blanches et impliquant parfois des mineurs, touchent aussi bien les zones urbaines que rurales. Malgré les arrestations, ces cas soulignent la nécessité de renforcer la prévention, la médiation locale et le contrôle des armes, particulièrement chez les jeunes.

Par ailleurs, ce mois a été également marqué par deux cas de faux- monnayage, signalés dans les régions de Dakar et Ziguinchor.

Dans la nuit du 25 au 26 juin 2025, vers 23h, les agents de la Brigade portuaire des Douanes de Ziguinchor ont saisi une importante cargaison de **17 500 billets noirs**, d'une **valeur estimée à 1,123 milliard FCFA**, dans une maison du quartier **Kadior (Ziguinchor)**, suite à un renseignement sur une activité de blanchiment. Quatre individus ont été interpellés sur les lieux. Une enquête est en cours pour démanteler l'ensemble du réseau de fausse monnaie.

Dans la nuit du 11 au 12 juin 2025, vers 3h du matin, les éléments de la Brigade de recherches du commissariat de Yeumbeul Comico ont interpellé deux individus à Keur Massar (banlieue dakaroise) en possession de billets noirs **d'une valeur de plus de 45 millions FCFA**. Du matériel, dont des téléphones portables, a également été saisi et mis sous réserve pour scellés. Les suspects ont été placés en garde à vue et poursuivis pour association de malfaiteurs, tentative de contrefaçon et falsification de signes monétaires

Au total, 1,168 milliards de francs de CFA de billets noirs ont été saisis.

II. DEMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE

Concernant cette thématique, des cas liés à des affrontements, des conflits intracommunautaires ont été notés au cours de ce mois. En effet, des manifestations violentes ont éclaté entre les forces de l'ordre et des jeunes à Cambérène (Dakar) ***dans la soirée du lundi 30 juin,*** après la découverte des corps de deux jeunes noyés. La population, accusant la police d'être à l'origine du drame, a exprimé sa colère par des barrages et incendies de pneus. Dans un communiqué, la Police nationale a présenté sa version des faits en précisant que tout a commencé dans la nuit du 22 juin, près de la plage de Cambérène, lorsqu'un agent de police a été agressé alors qu'il tentait d'intervenir contre une agression. Lors de la tentative d'interpellation des auteurs présumés, deux jeunes ont pris la fuite et se sont jetés à la mer, sans pouvoir être retrouvés malgré des recherches. La police a ouvert une enquête et promet des éclaircissements sur cette affaire sensible[1]. Ces événements ont provoqué une vive réaction de la communauté layène, dont le Khalif général qui a dénoncé l'usage de gaz lacrymogènes à proximité des lieux saints, appelant les autorités notamment le ministre de l'Intérieur, à garantir le respect des lieux saints lors des interventions sécuritaires. Il a invité les jeunes à la retenue, tout en réaffirmant l'engagement de la communauté layène au dialogue et à la préservation d'un climat de paix et de respect mutuel[2].

Par ailleurs, le président Bassirou Diomaye Faye s'est exprimé avec fermeté sur les incidents survenus à Rosso (le 3 juillet 2025) et à Cambérène (30 juin 2025) impliquant les forces de sécurité, dénonçant des interventions qu'il juge inacceptables. Il a rappelé que les forces de l'ordre doivent protéger les citoyens et non mettre leur vie en danger, condamnant particulièrement l'usage d'un individu comme bouclier humain. Ainsi, il a ordonné l'ouverture d'enquêtes pour situer les responsabilités et prendre les mesures qui s'imposent[3].

---

[1] APS, Mort de deux jeunes à Cambérène : l'enquête est en cours, selon la DGPN, https://aps.sn/mort-de-deux-jeunes-a-camberene-lenquete-est-en-cours-selon-la-dgpn/

[2] Senenews, Manif' à Cambérène : le Khalif général des Layènes condamne les violences près des lieux saints, https://www.senenews.com/actualites/manif-a-camberene-le-khalif-general-des-layenes-condamne-les-violences-pres-des-lieux-saints

[3] Senego, Bavures policières présumées à Cambérène et à Rosso : De retour de Séville, le président Faye recadre les forces de l'ordre, https://senego.com/bavures-policieres-presumees-a-camberene-et-a-rosso-de-retour-de-seville-le-president-faye-recadre-les-forces-de-lordre

A l'analyse de ces faits, il se dégage un besoin d'amélioration de la communication entre agents de police et civils afin d'éviter des incompréhensions pouvant fragilier la co-production de la sécurité.

Le mercredi 25 juin 2025, des affrontements violents ont opposé des bergers peuls à des habitants sérères à Bélou Sendou, dans la commune de Gassane (département de Linguère), à la suite d'un différend autour d'une chèvre abattue, suspectée d'avoir été volée. La confrontation a dégénéré, causant dix blessés, dont cinq graves, et d'importants dégâts matériels, notamment l'incendie de concessions appartenant aux Peuls. Les forces de gendarmerie sont intervenues pour rétablir l'ordre, tandis qu'une enquête a été ouverte pour identifier les causes profondes du conflit[4].

Ceci dénote de la difficile cohabitation qui continue d'exister entre les communautés et le besoin d'action d'éducation à la non violence et à la gestion pacifique des conflits pour un vivre ensemble plus effectif entre les communautés.

FEMMES PAIX ET SECURITE

L'analyse des indicateurs dans cette thématique a fait état de ***huit (08) incidents*** parmi lesquels :

- **Deux (02) cas de meurtre**
- **Deux (02) cas de viol/tentative de viol**
- **Deux (02) cas d'agression sexuelle**
- **Deux cas de détournement de mineur**

Un cas d'inceste a été signalé dans la commune de Yenne (banlieue dakaroise). Un promoteur immobilier de 40 ans a été interpellé par les gendarmes locaux, soupçonné d'avoir abusé sexuellement de sa propre fille, à plusieurs reprises. L'adolescente s'est confiée à sa mère, détaillant son calvaire et exprimant sa volonté de porter plainte contre son père. Cependant, sa mère l'en aurait dissuadée après avoir accepté une villa comme cadeau de son époux en échange de son silence. Au terme de sa durée légale de garde à vue, le mis en cause a été déféré le lundi 23 juin au parquet de Rufisque pour viols répétés sur sa fille.

Par ailleurs, ***le jeudi 12 juin,*** un commerçant âgé de 72 ans a été arrêté par les éléments de la police du commissariat d'arrondissement de Malika (banlieue dakaroise). Il est soupçonné d'avoir commis des agressions sexuelles sur six fillettes âgées de 6 à 10 ans. L'alerte a été donnée par deux Badiénou Gox, qui ont rapporté un cas présumé de séquestration suivi d'attouchements sexuels sur mineures. Selon les informations, le mis en cause attirait ses victimes avec des bonbons ou du lait caillé avant d'en profiter pour les déshabiller et caresser leurs parties intimes.

Concernant les cas de meurtre, deux cas majeurs ont été rapportés. En effet, **dans la nuit du 3 juin**, un féminicide a secoué la commune de Yenne (banlieue dakaroise), où une femme a été battue à mort par son époux à la suite d'une dispute conjugale. Selon les informations, le mari, avec la complicité de son frère, a tenté de dissimuler le crime en simulant un accident. Les résultats de l'autopsie et l'enquête de la gendarmerie ont confirmé que la victime a succombé à des coups violents infligés par son mari. Les deux mis en cause ont été interpellés et déférés, le vendredi 6 juin, au parquet du Tribunal de Grande Instance de Rufisque pour meurtre, complicité et faux témoignage.

Un drame familial est survenu ***le 13 juin, vers 12h***, à Kandé-Banéto (Ziguinchor), où une dispute entre deux sœurs jumelles de 21 ans, à propos d'un remboursement de 3 500 FCFA, a viré au tragique. L'une d'elles a poignardé sa sœur avec une paire de ciseaux, causant sa mort peu après. La mise en cause a été interpellée et placée en garde à vue, et une enquête a été ouverte.

[4] Senego, Linguère – Violents affrontements : 10 blessés dont 5 graves dans un conflit intercommunautaire, https://senego.com/linguere-violents-affrontements-10-blesses-dont-5-graves-dans-un-conflit-intercommunautaire_1853111.html

Les violences basées sur le genre montrent une prédominence d'agressions sexuelles et intrafamiliales particulièrement envers les femmes et les mineurs souvent commises par des proches. Ces cas révèlent des lacunes dans la protection des victimes, avec des tentatives de dissimulation ou de corruption pour étouffer les affaires. Une réponse urgente s'impose, combinant prévention, détection précoce et repression judiciare ferme pour lutter contre ces violences. La problématique des violences basées sur le genre su Sénégal nécessite donc une attention particulière par les acteurs clés de la lutte.

SECURITE ENVIRONNEMENTALE

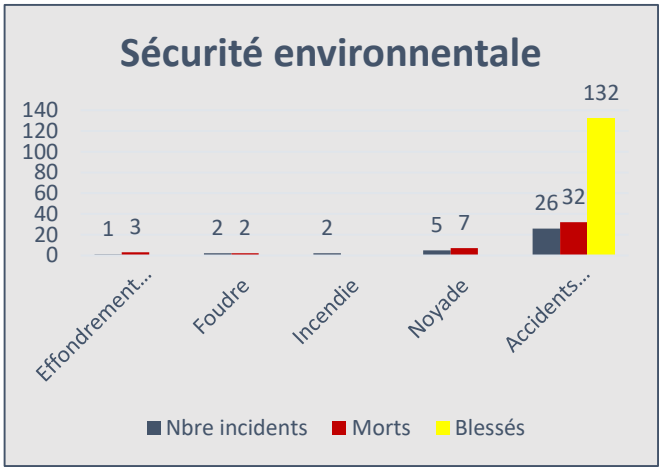

L'actualité environnementale de ce mois a été marqué par une série de tragédies, avec **38 incidents** recensés ayant causé **45 décès, plus de 169 blessés**, ainsi que d'importants dégâts matériels. La répartition des incidents est la suivante :

- **27 accidents de la route**
- **05 cas de noyade**
- **02 cas d'incendie**
- **02 cas de catastrophe naturelle (foudre)**
- **01 cas effondrement de bâtiment**
- **01 cas d'attaque d'abeilles**

Concernant les accidents routiers, un bilan de 27 cas a été recensé, faisant 33 morts et plus de 169 blessés. Ces accidents se divisent en deux catégories principales : collisions impliquant des motos et accidents de véhicules. Les incidents ont été signalés dans plusieurs régions du pays, notamment à Louga (09 cas), Thiès (05 cas), Dakar (04 cas), Matam (04 cas) et Kolda, Kaffrine, Tambacounda, Fatick et Sédhiou (1 cas chacun). Ainsi, parmi les plus significatifs nous pouvons illustrer :

Le vendredi 13 juin, un accident mortel s'est produit sur la route des carrières de Diack, près du village de Samel, dans la commune de Ngoundiane (Thiès). Le véhicule aurait heurté un nid-de-poule à la sortie des carrières avant de plonger dans un trou, entraînant la mort de trois personnes.

Le mardi 10 juin**,** un accident de la circulation s'est produit à Mboro-Sur-Mer (Thiès), près du Centre International de Formation Pratique (CIFOP), impliquant trois véhicules. L'un des conducteurs qui roulait à vive allure et tentant d'éviter une calèche, a heurté un véhicule venant en sens inverse, provoquant une collision en chaîne. Le bilan s'élève à 7 morts et 8 blessés. Les blessés ont été évacués à l'hôpital de Tivaouane.

Le vendredi 27 juin, un accident de la circulation survenu vers 10h sur l'axe Dahra-Linguère, près du village de Somme, a coûté la vie au Directeur des Investissements et des Aménagements Touristiques du ministère du Tourisme. Le drame, causé par l'éclatement simultané des deux pneus arrière d'un véhicule du cortège ministériel, a entraîné une violente sortie de route avec plusieurs tonneaux. Trois autres personnes ont été grièvement blessées et évacuées vers le centre de santé de Dahra, puis à l'hôpital régional de Louga.

Cette thématique a été aussi marquée par cinq cas de noyade signalés dans les régions de Dakar, Matam, Kédougou, Tambacounda et Ziguinchor occasionnant six (06) morts.

Deux jeunes sœurs de 17 et 14 ans ont perdu la vie par noyade, le vendredi 27 juin vers 12h, à Cap Skirring (Ziguinchor). Selon les informations, leur mère, venue à la plage avec ses filles pour une baignade près de l'hôtel Kassissa, s'affairait à ranger leurs affaires lorsqu'elles se sont précipitées dans l'eau. C'est à ce moment-là que le drame s'est produit, les adolescentes étant emportées par les vagues.

Par ailleurs, un cas d'effondrement de bâtiment a été noté dans la région de Dioubel, le mercredi 25 juin, vers 4 heures du matin, à **Un** Par ailleurs, un drame s'est produit ***le mercredi 25 juin, vers 4 heures du matin, à Touba 28 (Diourbel),*** où un bâtiment en construction de quatre étages s'est brutalement effondré. Le bilan fait état de trois morts et de deux blessés, tandis qu'une maison d'habitation voisine a également été partiellement endommagée. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue et les blessés pris en charge à l'hôpital.
Face à la recrudescence des cas d'effondrement notées dans la région de Diourbel ayant occasionné 14 morts en l'espace d'un mois, le gouverneur de Diourbel a appelé à la suspension immédiate des constructions non conformes aux règles en vigueur à Touba. Il recommande également d'engager, en concertation avec la commune et le khalife général des mourides, des inspections systématiques des bâtiments afin de prévenir de futurs drames liés à des effondrements.

RECOMMANDATIONS

Au gouvernement

- Mener de façon systématique et transparente des enquêtes sur les bavures policières ayant causé la mort de citoyens, afin d'établir les responsabilités et de prendre les mesures correctives et judiciaires appropriées, ceci dans le but d'apaiser les frustration des populations qui peuvent entrainer des actes de colère populaire si elles ne sont pas anticipées,
- Accroître les investissements dans l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, pour leur offrir des perspectives alternatives face à la délinquance,
- Renforcer la sécurité des plages, en particulier celles interdites à la baignade mais régulièrement fréquentées par les jeunes,
- Renforcer le maillage sécuritaire dans les zones identifiées comme des corridors de transit ou des foyers de consommation de drogue,
- Renforcer les actions de lutte contre les VBG (abus sexuels, viols, féminicides…) y compris sur les mineurs, par des actions de sensibilisations, et de renforcement des mécanismes de prise en charge médicale, psychologique et de dispositions punitives contre les auteurs,
- Équiper les forces de sécurité de matériel moderne pour optimiser la détection et la saisie de stupéfiants et des billets noirs,
- Mettre en œuvre un cadre juridique spécifique pour la protection des lanceurs d'alerte dénonçant les cas de viol, d'abus et d'exploitation sexuel ou toutes autres infractions

Au ministère de l'Urbanisme et de l'habitat

- Renforcer les inspections régulières des chantiers, par des ingénieurs ou bureaux de contrôle agréés, à chaque phase clé des travaux de construction et suspendre les constructions non conformes aux règles en vigueur,
- Renforcer les capacités des services techniques communaux et départementaux en matière d'inspection, de contrôle technique des bâtiments en construction et de délivrance de permis de construire.

Au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique

- Renforcer les capacités des forces de l'ordre en droits humains, gestion non violente des foules et médiation communautaire afin d'assurer le respect des droits humains et de rétablir un climat de confiance entre les citoyens et les institutions chargées de leur protection,
- Renforcer leur dispositif de surveillance, en particulier dans les zones côtières et fluviomaritimes pour mieux lutter contre le trafic de drogue,
- Renforcer davantage les patrouilles dans les zones à risque afin de renforcer la présence sécuritaire et dissuader les actes de criminalité,
- Sensibiliser et mobiliser les populations locales dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, du faux monnayage en les informant des risques associés et en encourageant le signalement des comportements suspects,
- Renforcer les contrôles routiers, afin de veiller au strict respect des règles de sécurité et de circulation

Aux organisations de la société civile

- Lancer des campagnes de sensibilisation régulière au niveau des quartiers, des écoles, des universités pour informer la population sur les dangers du trafic de stupéfiants, en mettant en lumière ses impacts néfastes sur la santé publique, la sécurité des citoyens et l'économie locale.
- Collaborer étroitement avec le ministère de la Famille et des Solidarités pour conduire des actions de sensibilisation sur les violences basées sur le genre, tout en encourageant les victimes à briser le silence et à utiliser les numéros d'urgence **(116 ou 800 805 805**) pour signaler les abus,
- Initier des actions de prévention et d'accompagnement des candidats à l'immigration irrégulière en vue de leur insertion socio-professionnelle.
- Intensifier la culture de la non-violence via des campagnes médiatiques et digitales dans le but de réduire les cas d'homicides.

A la population

- Faire preuve de retenue et privilégier le dialogue pour exprimer les revendications et frustrations, en évitant tout recours à la violence ou à la destruction de biens publics ou privés.
- Rejeter la banalisation de la violence comme mode d'expression ou de résolution des différends, en optant pour des canaux pacifiques et responsables
- Encourager la non-violence et la tolérance en promouvant des échanges respectueux et en évitant toute forme de confrontation,

- Cultiver l'esprit de pardon et privilégier le recours aux autorités compétentes (police, gendarmerie, justice) pour le traitement des situations d'injustice ou de criminalité,
- Eviter la fréquentation des plages interdites,
- Renforcer la coopération avec les forces de sécurité dans la prévention et la lutte contre le trafic de drogue et le faux monnayage, en signalant tout comportement suspect aux numéros verts **123 ou 800 00 20 20 ; 17 ou le 800 00 12 12,**
- Redoubler de vigilance, notamment aux abords des zones susceptibles de servir de points de débarquement des produits illicites (drogue),
- Adopter une conduite responsable en respectant le code de la route pour sauver des vies.

ANNEXE

			VICTIMES	
Domaines thématiques	**Incidents**	**Nombre de cas**	**Décès**	**Blessés**
Crimes organisés et extrémisme violent	Trafic/Saisie de drogue	20	0	0
	Homicide	08	8	0
	Suicide/Tentative de suicide	03	2	1
	Trafic de faux billets	02	0	0
	Cambriolage	02	0	0
	Bataille rangée	01	1	0
	Fraude	01	0	0
	Vol de bétail	01	0	0
	Trafic de faune	01	0	0
	Usurpation de fonction	01	0	0
	Braquage armée	01	0	0
Démocratie et Gouvernance	Emigration clandestine	05	0	0
	Manifestation violente	02	2	0
	Détournement de derniers publics	02	0	0
	Conflits intracommunautaires	01	1	10
Femmes, Paix et Sécurité	Viol/tentative de viol	02	0	0
	Meurtre	02	2	0
	Agression sexuelle	02	0	0
	Détournement de mineur	02	0	0
	Coups et blessures volontaires	01	0	1
	Accidents routiers	27	33	169

Sécurité Environnementale	Noyade	05	6	0
	Incendie	02	0	0
	Catastrophe naturelle (foudre)	02	2	0
	Effondrement de bâtiment	01	3	2
	Invasion d'abeilles	01	1	0
TOTAL		**94**	**61**	**183**

Edité le 30 juin 2025

À travers son Système National d'Alerte Précoce communément appelé NEWS, le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP-SN), élabore et diffuse à la fin de chaque mois un bulletin mensuel sur la sécurité humaine afin d'informer les différents acteurs et/ou partenaires et formuler des recommandations à l'endroit des différents décideurs pour une approche de solution aux alertes données. Ce monitoring mensuel est basé sur des informations collectées sur le terrain par les moniteurs terrains de WANEP-SN mais également du monitoring des différents médias tant nationaux qu'internationaux.

Yoff, cité Apecsy Ecologique lot n°E/48 (porte principale stade municipal de Yoff) - DAKAR – SENEGAL Tél (221) 33 855 02 16 // 76 329 19 43 // 77 551 14 20 Email : wanep-senegal@wanep.org // www.wanepsenegal.org // www.wanep.org